

# APPEL A CANDIDATURE

## COUT COMPLET DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN RESTAURATION COLLECTIVE

Clôture le 29 mai 2015

Environ **30 000 €/an**  
sont perdus pour un  
établissement servant  
**600 repas**

En moyenne  
**167 g/repas** sont  
gaspillés en  
**restauration  
collective**

**50% de réduction**  
du gaspillage facilement  
atteints par les  
établissements engagés.

Engagez-vous dans la connaissance de votre gaspillage alimentaire,  
avec l'ADEME Rhône Alpes.

L'ADEME accompagnera gratuitement 10 établissements de restauration collective de Rhône Alpes sur un diagnostic permettant la connaissance des quantités d'aliments gaspillés, leur coût financier complet<sup>1</sup> et les impacts environnementaux associés.

Vous bénéficierez d'un état zéro qualitatif et quantitatif pour convaincre vos décideurs de s'engager dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

**Un expert sur  
votre site**

**3 jours de  
caractérisation**

**GRATUIT**

pour réaliser un diagnostic des  
quantités du gaspillage  
alimentaire, des coûts  
complets financiers, des  
impacts environnementaux  
associés

sur des menus types, les  
aliments gaspillés seront  
pesés par l'expert.

Opération financée par  
l'ADEME, représentant un  
budget de 4000 € par  
établissement

<sup>1</sup> On qualifie le coût de complet car comprenant non seulement les coûts de matière mais aussi les coûts de préparation, de stockage et les temps humains dédiés.

## LE PLANNING

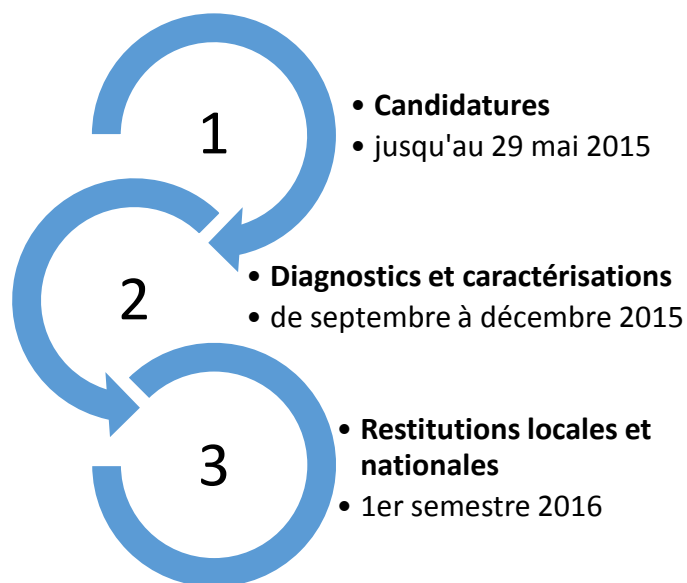
---

Début juin 2015, l'ADEME choisira 10 établissements de restauration collective sur la base de critères intégrant en particulier la représentativité des secteurs de restauration et les types de cuisines.

Vous serez tenus informés du résultat de la sélection avant la fin du mois de juin 2015.

Si votre établissement est sélectionné, un expert désigné par l'ADEME prendra contact avec vous. Mobilisé 3 jours consécutifs sur votre site, il réalisera un diagnostic comprenant des caractérisations de votre gaspillage alimentaire, un état des lieux des coûts financiers (achats de produits, temps passé) et des impacts environnementaux (émissions de gaz à effet de serre, etc.).

Les diagnostics seront programmés sur la période septembre – décembre 2015. Le diagnostic de votre établissement vous sera envoyé début 2016 au plus tard



## VOTRE BÉNÉFICE

---

**Vous disposerez alors des éléments pour convaincre vos décideurs de la nécessité de s'engager dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.** De plus, vous bénéficierez d'un outil « clé en main » (tableur Excel) pour continuer le suivi de votre gaspillage alimentaire, des coûts financiers et des impacts environnementaux (CO<sub>2</sub>).

## LA VALORISATION

---

À la fin de cette période de diagnostic, les résultats seront consolidés par l'ADEME afin de construire un argumentaire économique et environnemental pour convaincre les décideurs d'engager des opérations sur la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective.

Vous serez invités à la **restitution nationale qui aura lieu au premier semestre 2016.**

## VOS ENGAGEMENTS

---

- **Échanger avec l'expert avant sa visite** pour préparer les caractérisations et le diagnostic : un document de demande d'informations vous sera envoyé au préalable pour préparer les éléments nécessaires.
- Vous rendre disponible **1 journée entière sur votre propre site** pour recevoir et échanger avec l'expert et **transmettre les informations nécessaires** à la bonne conduite du diagnostic : factures, plans de site, etc.
- Laisser un **espace dans votre restaurant** à disposition de l'expert **3 jours consécutifs** pour qu'il puisse réaliser les caractérisations. Les jours de visite et de caractérisations seront choisis en accord avec vous, dans la période du 14 septembre au 18 décembre 2015.
- En amont des caractérisations, mettre éventuellement à disposition une personne pendant 3 jours pendant l'heure du service afin d'informer les convives du changement des consignes de desserte.
- **Autoriser l'ADEME à communiquer sur vos résultats**, qui seront présentés de manière anonyme et globale.

### POUR PARTICIPER

**Candidatez rapidement avant le 29 mai 2015 !**

Remplissez [le formulaire de candidature](#) en ligne et

Signez [la lettre d'engagement](#)